



CRITERE 3.1

PARCOURS DE FORMATION

Le parcours de formation de tout élève se fera dans une continuité et une progressivité bien spécifique tout en étant adapté aux besoins de chaque élève.

La finalité de la formation est de décrocher son permis et le garder en respectant ce qui était acquis en formation. Ceci est encadré par une signature de contrat et d'un engagement de suivi de formation obligatoire.

Au moment de l'inscription, on programme l'évaluation où à la fin l'auto-école fait une proposition détaillée et chiffrée de la formation en fonction du résultat de cette évaluation.

PARCOURS DE FORMATION THEORIQUE

La formation théorique porte sur des séries préparatoires à l'examen avec correction par l'enseignant à certaines heures. La formation pourra être suivie à votre rythme soit dans les locaux de l'auto-école (de manière collective) avec un support média ou en cours thématiques avec le moniteur de conduite. Elle pourra être également suivie sur internet (code en ligne avec le site ENPC où l'élève dispose de plus de 163 séries de 40 questions) ou avec un livre de code. En fonction de votre emploi du temps, vous pourrez choisir les horaires pour y assister.

Les horaires des cours théoriques sont affichés sur la vitrine de l'établissement et sur le site internet de l'auto-école.

MARDI	14 H à 19 H
	18 H à 19 H Cours thématique
MERCREDI	14 H à 19 H
JEUDI	14 H à 19 H
	18 H à 19 H Cours thématique
VENDREDI	15 H à 19 H
SAMEDI	14 H à 17 H

Les séries type examen comportent 40 questions avec une correction automatique. Les séries sont régulièrement mises à jour.

Le moniteur dispense également des cours thématiques collectifs en salle 2 fois par semaine traitant des grands thèmes de la sécurité routière tels que :

- Temps de réaction, distance de freinage, d'arrêt, de sécurité et vitesse
- Virtuel Cours Distances d'arrêt
- Les feux du véhicules et utilité
- Le stationnement
- Virtuel Cours Où et comment stationner
- Les pneumatiques
- Les règles de priorité
- Les assurances et constat
- L'alcool, drogue, médicaments et fatigue
- La détection des intersections, franchissements et des règles de priorité (dont giratoire, rond-point et feux) 2 séances (mardi / jeudi)
- Les règles de position sur la chaussée et voies réservées
- Les vérifications sur le véhicule (intérieures et extérieures) 2 séances (mardi et jeudi)
- Formation aux premiers secours
- Virtuel cours Attitude à l'égard des autres
- Série de code Commentée
- Cours thématique au choix des élèves

Quand le moniteur est présent pour les leçons en salle, il peut interroger les élèves et faire des schémas explicatifs sur un tableau effaçable, afin d'aider à la compréhension des élèves. Il utilise aussi des fiches signalétiques comprenant toute la signalisation. Mais aussi des mises en situation spécifiques ou peu courantes pour évaluer le niveau de compréhension du sujet abordé par l'élève.

Les cours de code ont pour but d'apprendre la réglementation mais ils doivent aussi préparer l'élève à la phase pratique d'où l'intérêt d'établir des cas concrets via l'expérience du moniteur et des élèves.

Le forfait cours de code illimité permet l'apprentissage de la réglementation routière et des comportements par le biais de cours spécifiques destinés à l'élève afin qu'il puisse maîtriser les différents points essentiels (ex : signalisation, priorité, véhicule et conducteur etc).

L'ensemble des résultats des tests de chaque élève est retranscrit dans un fichier Excel pour le suivi pédagogique.

Quand l'élève est prêt et qu'il a bien acquis les différents thèmes, il peut être présenté à l'examen de code. L'élève a le choix sur la façon de passer son code, soit il décide que l'auto-école fait toutes les démarches administratives et l'emmène et le ramène de l'examen. Soit il décide de se présenter tout seul, de s'inscrire et de s'y rendre par ses propres moyens mais l'auto-école se dédouane de tout problème encouru par l'élève dans ce cas de figure.

L'âge minimal requis pour se présenter à l'examen de code est de 15 ans pour la conduite accompagnée et de 17 ans pour les conduites traditionnelles B.

Les candidats sont déclarés admissibles à l'épreuve théorique générale (code de la route) lorsqu'ils obtiennent un nombre de réponses justes supérieur ou égal à 35 sur un total de 40 questions.

L'ÉVALUATION DE DÉPART

L'évaluation de niveau se fait de manière dynamique à l'intérieur du véhicule de l'auto-école. Elle dure 1 heure. L'enseignant est dans un 1^{er} temps au poste de conduite et le futur élève à la place du passager. L'enseignant s'aide d'un support écrit étant une fiche d'évaluation :

FICHE POUR L'ÉVALUATION DE DÉPART - FICHE ÉLÈVE

1. Renseignements d'ordre général									
Nom :					Prénom :		Date de naissance :		
Adresse :									
Niveau scolaire :			Profession :			Nationalité :			
Acuité visuelle œil droit :/10		œil gauche :/10		Correction : oui non		Incompatibilités :			
Incompatibilités :		Visite Médicale : oui non							
2. Expérience de la conduite									
Permis :	Conduite auto :	Avec qui ?	Où (sauf auto-école) :	Si pas auto :					
B1 ou <input type="checkbox"/>	jamais <input type="checkbox"/>	amis <input type="checkbox"/>	ville <input type="checkbox"/>	vélo <input type="checkbox"/>					
A1 ou <input type="checkbox"/>	- de 5 h. <input type="checkbox"/>	parents <input type="checkbox"/>	route <input type="checkbox"/>	cyclo <input type="checkbox"/>					
A <input type="checkbox"/>	+ de 5 h. <input type="checkbox"/>	auto-école <input type="checkbox"/>	chemin <input type="checkbox"/>	moto <input type="checkbox"/>					
Date :				autre véh. <input type="checkbox"/>					
3. Connaissance du véhicule									
Direction : non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/>			Embrayage : non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/>						
Boîte de vitesses : non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/>			Freinage : non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/>						
4. Attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité									
Réponse : maîtriser la voiture et connaître le code <input type="checkbox"/>									
Réponse : prévoir les difficultés et savoir y faire face <input type="checkbox"/>									
L'apprentissage est une nécessité : <input type="checkbox"/>									
Réal désir d'apprendre à conduire : <input type="checkbox"/>									
5. Habiletés									
Installation au poste de conduite <input type="checkbox"/>			F <input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/>						
Démarriage arrêté <input type="checkbox"/>			F <input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/>						
Manipulation du volant <input type="checkbox"/>			F <input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/>						
6. Compréhension et mémoire									
Compréhension <input type="checkbox"/>			F <input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/>						
Mémoire <input type="checkbox"/>			F <input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/>						
7. Perception									
Trajectoire <input type="checkbox"/>			F <input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/>			Orientation <input type="checkbox"/>			
Observation <input type="checkbox"/>			F <input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/>			F1 <input type="checkbox"/>			
						F2 <input type="checkbox"/>			
						F3 <input type="checkbox"/>			
8. Emotivité									
En général <input type="checkbox"/>			F <input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/>			Crispation <input type="checkbox"/>			
						F <input type="checkbox"/>			
						S <input type="checkbox"/>			
						B <input type="checkbox"/>			
9. Résultat de l'évaluation									
Total des résultats partiels : <input type="checkbox"/>			positifs <input type="checkbox"/>			résultat final <input type="checkbox"/>			DATE : / /
10. Proposition : volume de formation PRÉVISIONNEL									
Théorie : <input type="checkbox"/> Heures		Proposition acceptée : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON							
Pratique : <input type="checkbox"/> Heures		Proposition retenue : Théorie <input type="checkbox"/> H. Pratique <input type="checkbox"/> H.							
<small>20 h de conduite minimum sont imposées par la réglementation.</small>									
SIGNATURES :			Formateur			Elève			Parents (pour mineurs)

Cette fiche d'évaluation vient du prestataire Rousseau. Elle comporte divers éléments qui permettent de faire connaissance avec l'élève.

Cette fiche contient :

- Renseignements d'ordre général soit l'état civil de l'élève
- Expérience de la conduite donc le moniteur pose des questions à l'élève pour savoir s'il a déjà conduit une voiture, s'il a le permis AM, s'il fait du vélo.
- Connaissance du véhicule étant basée sur un questionnaire concernant les dispositifs de direction, de boîte de vitesse, de l'embrayage et du système de freinage
- Attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité

- Habiletés concernent l'évaluation sur la manipulation des commandes basée sur les départs et arrêts, sur la manipulation du volant, les passages de rapport de vitesse, sur le placement du regard.
- Compréhension et mémoire
- Perception

- Emotivité
- Résultat de l'évaluation
- Proposition soit le volume de formation prévisionnel

Cette évaluation a pour but 1^{er} d'évaluer le volume d'heure prévisionnel de l'élève et sous réserve de progression de l'élève, ce qui lui est précisé. Cette évaluation a aussi pour but de personnaliser la formation en fonction de ses connaissances, capacités, état d'esprit, émotivité, caractère et attente de l'élève.

A la suite de cette évaluation, la signature est apposée sur la fiche d'évaluation tant de l'élève et de son tuteur légal s'il est mineur, et ensuite de l'enseignant.

A la suite de cela, un contrat de formation est établi entre l'école de conduite et l'élève où le montant sera inscrit tout en précisant que cela est sous réserve de progression. Ce contrat est aussi signé par les différentes parties (élève, parents et enseignant). Dans le cadre du permis à 1 euro/jour, il sera établi un contrat spécifique avec les coordonnées bancaire de l'établissement de l'école de conduite.

PARCOURS DE FORMATION PRATIQUE

Pour apprendre à maîtriser un véhicule, les élèves doivent suivre un nombre minimum obligatoire de leçons de conduite pour atteindre un niveau suffisant et valider les 4 étapes de leur programme de formation à la conduite automobile. Au travers de ce programme, les élèves vont comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques. Ils devront également se situer personnellement en tant que citoyen dans leur choix de conduite.

Tout au long de son apprentissage, l'élève est encadré par un seul instructeur qualifié. Lorsque l'école détermine que le niveau suffisant est atteint, elle réserve une séance pour l'examen de l'épreuve pratique du permis de conduire. Celle-ci se réservant au moins 2 ou 3 semaines à l'avance, l'élève dispose de cette période de temps pour perfectionner ses connaissances, et maximiser ses chances d'obtenir le permis.

Le nombre minimum obligatoire de ces leçons est de 20 heures pratiques (13 heures en boîte automatique), toutefois la durée de formation dépend :

- de l'évaluation de départ obligatoire qui indique le volume prévisionnel et personnalisé de la formation.
- du temps d'apprentissage nécessaire pour valider l'ensemble des objectifs des 4 étapes du programme, qui sont :
 - L'objectif principal est le savoir-faire (maîtrise du véhicule à allure lente, installation, départ, arrêt, ralentissement du véhicule en utilisant toutes les commandes). L'ouverture du regard sera travaillée pour maîtriser l'environnement grâce à l'apprentissage d'une vision lointaine sur l'avant, l'arrière et les côtés du véhicule.

- Les objectifs principaux sont le savoir-faire et le savoir-être (savoir se positionner sur la chaussée, savoir rechercher des indices formels – tels que les panneaux – et informels, respecter les distances de sécurité, savoir franchir les différents types d'intersection et savoir changer de direction).
- L'objectif principal est le suivant : savoir circuler normalement sur route et en agglomération, connaître les différentes situations à risques liées à la circulation tout en maîtrisant son véhicule et en respectant les autres.
- L'objectif principal est de savoir circuler en toutes situations (route, agglomération, autoroute) et de connaître les risques particuliers. Il faut savoir s'insérer, circuler, sortir des routes et de l'autoroute à fort trafic, adapter son allure, tenir compte des conditions particulières liées à une faible adhérence, aux conditions atmosphériques, à une circulation en montagne et savoir réagir en situations d'urgence.

Quand ce niveau est atteint, les élèves seront présentés à l'examen du permis de conduire.

Toutes les leçons de conduite se déroulent à bord du véhicule école et durent entre 1h ou 2h selon le choix de l'élève. Elles sont ponctuées de différents arrêts qui serviront à expliquer la compétence à acquérir par le biais de schéma, démonstration de la part de l'enseignant.

Ce n'est pas à l'élève de s'adapter au moniteur mais c'est au moniteur de s'adapter au caractère et à la personnalité de l'élève. C'est pour cela, que l'enseignant ne suivra pas forcément l'ordre chronologique de la formation, et qu'il pourra faire travailler d'autres compétences dans le but que l'élève saisisse mieux l'importance des précédentes compétences.

Exemple : un élève étant en compétence 1 et qui est sur le point d'apprendre le point C (tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire) peut se voir travailler la compétence C3C (passer des virages et conduire en déclivité) pour mieux saisir les tenants et les aboutissants de l'objectif C1C. L'élève sera soutenu, accompagné sur les sujets ne le concernant pas encore (ex : la déclivité).

Les différentes phases dans le véhicule

- Evaluation de niveau qui aura pour but d'établir la compétence à travailler ou à revoir. Une phase de guidage où le moniteur fait une explication par schéma et ou démonstration pratique pour aider l'élève à saisir la compétence qu'il doit acquérir.
- Ensuite vient une phase de correction, où l'élève essaye d'appliquer ce qui vient de lui être appris avec le soutien éventuel de l'enseignant.

- Puis vient en fin de séance, une phase d'évaluation pour voir si l'élève a besoin de retravailler le sujet ou s'il peut passer à une autre compétence. L'élève est impliqué dans cette évaluation pour savoir s'il a pris conscience des risques, des influences, et des pressions qu'il peut subir ou faire subir. Ceci vient avec le soutien du livret d'apprentissage dans lequel se trouve tous les points importants de la séance et lui permettra de revoir chez lui les grands points importants de la leçon précédente voir de la leçon suivante en fonction de ce que lui aura dit son moniteur.

La conduite

Dans le cadre de la formation, l'élève travaillera l'éco conduite. Il doit acquérir des compétences d'éco conduite qui lui seront notamment demandé le jour de l'examen même si ce critère n'est pas éliminatoire.

Ce sujet est abordé dès la compétence 1F (utiliser la boîte de vitesse) même si c'est une compétence qui correspond à la compétence 4 du REMC. Ceci a pour but en-dehors du fait de savoir manipuler une boîte de vitesse, de pousser plus loin les capacités d'observation du candidat élément essentiel de la conduite.

Le choix du terrain pour votre formation sera adapté à l'objectif travaillé : parking, faible circulation. Circulation modérée mettant en pratique le code de la route, le regard, le placement sur la chaussée en ville et le stationnement.

En rase campagne : virage, toutes types de route et stationnement hors agglomération.

Voies rapides : insertion, sortie, circulation dépassement, distance de sécurité, itinéraire, arrêt d'urgence.

Lorsque les conditions atmosphériques le permettent le candidat abordera la conduite en succession dégradée (brouillard, neige, pluie, nuit). Lorsque la météo est défavorable soit la compétence prévue est remise en question, ou intégrée à la météo du jour en fonction des capacités de l'élève.

Dans les 2 cas, une évaluation théorique est faite à bords du véhicule pour tester les connaissances de l'élève (ex : visibilité, réglementation sur l'allure, adhérence, comportement du véhicule comme l'aquaplanage) durant la séance l'élève est soutenu par le moniteur. Ces conditions météo exceptionnelles seront considérées comme abordés ou acquises en fonction de la répétition éventuelle.

Certaines séances peuvent être collectives dans le cadre où l'auto-école va chercher ou doit ramener un élève là où il a besoin. Cette séance permet à l'élève conducteur de s'habituer à des passagers et de gérer le temps de conduite et de faire des pauses. De même, cela permet à l'élève à l'arrière de profiter de l'écoute pédagogique. Souvent, un avis est demandé à l'élève passager en ce qui concerne la conduite de son collègue, pour mieux se rendre compte des éventuelles conséquences dues à une gêne, une imprécision dans l'action, un manque de maîtrise du code ou du véhicule. Cette façon de procéder est souvent plus efficace. A la fin un bilan auto critique est réalisé.

Lors de l'apprentissage des compétences 1 du REMC, l'élève apprendra à connaître et utiliser les commandes du véhicule, à gérer son installation et celle de ses passagers et apprendra également à manier le véhicule dans un trafic faible.

Lors de l'apprentissage des compétences 2 du REMC, l'élève aura déjà acquis la maîtrise mécanique de son véhicule, par conséquent le but sera d'aller circuler dans des conditions normales afin de regarder correctement autour de soi, de mettre en place une logique d'anticipation du regard par le biais de la recherche des indices utiles. L'élève sera également amené à apprendre à se placer sur la route, à gérer le franchissement des différents types d'intersections et réussir à adapter les prises de décisions en rapport avec la présence d'autres usagers. L'apprentissage des manœuvres en toute sécurité sera également traité.

Lors de l'apprentissage des compétences 3 du REMC, l'élève sera confronté à des situations difficiles, routes étroites et sinueuses, routes à forte déclivité, voies rapides, conditions de circulation dans un trafic dense, et si possible conduite dans des conditions météo difficiles.

L'élève aura pour but d'apprendre à cohabiter avec les autres usagers y compris les poids lourds, les véhicules de transport en commun, les véhicules lents, les piétons, les 2 roues afin de pouvoir adapter ses savoirs faire et savoir être en fonction de chaque catégorie.

Dans le cadre des compétences 3 du REMC il y aura possibilité d'organiser un « voyage école » selon les disponibilités des élèves conducteurs.

Lors de l'apprentissage des compétences 4 du REMC, l'apprentissage aura pour but de permettre de mettre en place une certaine part d'autonomie dans la conduite de l'élève et lui permettre également de circuler dans un souci d'économie de carburant tout en gérant sa sécurité et celle des autres usagers.

Document à disposition du public, peut être imprimé sur demande et consultable au bureau ou sur le site internet de l'auto-école